



4 heures

LE DEFIBRILATEUR AUTOMATISE EXTERNE

(DAE)



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre à toute personne d'alerter les secours et de prendre en charge une personne en arrêt cardio-respiratoire avant l'arrivée des secours.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- De reconnaître un arrêt cardio-respiratoire
- De mettre en œuvre en toute sécurité un défibrillateur automatisé externe au cours d'une réanimation cardio-pulmonaire

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Présentation des objectifs de la formation
- Importance de la réponse rapide en cas d'arrêt cardiaque

Premières Réponses à un Malaise Cardiaque

- Reconnaître les signes d'un malaise cardiaque
- La procédure d'appel aux services d'urgence

Examen Physique de la Victime

- Évaluation des signes vitaux
- Mise en pratique avec des scénarios simulés

Utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)

- Présentation du défibrillateur et son fonctionnement
- Démonstration pratique sur l'utilisation du DAE
- Exercices pratiques en binômes avec des simulateurs de DAE

Simulation de Cas Pratiques

- Mise en situation avec des scénarios réalistes
- Utilisation du DAE en situation d'urgence
- Application des premières consignes d'urgence

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie

30 %

Pratique

70 %

En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné
Ensemble de vos collaborateurs

Prérequis
Aucun

Profil des intervenants
Formateurs SST certifié par l'INRS

Modalités d'évaluation
Cas concrets d'accidents simulés

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique
Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, mises en situation

Moyens pédagogique
Support de présentation, vidéos, mannequins (nourrisson, enfant et adulte), maquillage, DAE

Document pédagogique
Remise d'un livret "Le DEA" à chaque apprenant

Attribution finale
Certificat de formation

Textes applicables
Code du travail, articles R 4224-15 et R 4224-16 L 4121-1



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



02 41 30 65 15



info@prev-one.fr



www.prev-one.fr